



Modulation+démission+calcul des heures

Par **valerie**, le **29/09/2010** à **19:09**

Bonjour,

Je travaille en bijouterie (commerce de détail),j'ai donné ma démission ,mon preavis se termine le 07.10.10 inclus.Je suis en modulation à la fin de mon préavis j'aurais effectué 1143 heures

comment savoir si le nombre d'heures correspond a ce que je doit faire.

Si il me manque des heures comment cela ce passe.

convention collective n° 3240.

Merci .